

Et si demain c'était la révolution ?

écrit par ARG0 | 25 août 2021



Ce matin, en prenant mon petit déjeuner, tout en écoutant une chaîne d'info, je me suis posé cette question : la France connaîtra-t-elle une nouvelle révolution? La grande, celle de 1789, aura-t-elle une petite sœur? Pour qu'une révolution voie le jour, il faut qu'un certain nombre de phénomènes la précèdent.

Et peut-on établir un parallèle de la situation de la France d'aujourd'hui avec celle de Louis XVI?

Tout d'abord, il faut savoir que la France actuelle est **fortement endettée**, à hauteur de 2800 milliards d'euros. La dette totale devrait atteindre 122% du PIB en 2021. Celle du roi l'était aussi : en 1788, elle était de quatre milliards de livres, soit 80% du PIB de l'époque. Chaque année, les dépenses courantes étaient de 630 millions de livres pour 500 millions de recettes. Pour être juste, c'est le roi Saint Louis qui inaugura ce que l'on appelle aujourd'hui la dette publique. C'est lorsqu'il s'agit d'assainir les finances d'un Etat que les problèmes voient le jour. L'instrument essentiel pour le faire est la création et la perception de taxes nouvelles. Rappelons-nous celles sur les carburants et les Gilets jaunes, l'écotaxe et les Bonnets rouges.

Or, aujourd'hui, nous vivons en pleine période COVID. Avec les mesures de confinement, ou l'enfermement des citoyens, le PIB s'est effondré. L'État a dû soutenir l'activité et emprunter. Nous sommes loin de la règle d'or des 3%. **Le jour de la sortie de la crise COVID, si l'on veut revenir progressivement à cette règle des 3%, la situation va devenir explosive. L'État s'en prendra une fois de plus aux classes populaires, puisque plus nombreuses, en gelant pour une longue période les salaires, les pensions, les allocations et aides diverses (ce qu'il fait déjà), enfonçant encore un peu plus loin le peuple français dans la paupérisation déjà bien avancée avec le sieur Macron.** Louis XVI n'étant pas arrivé à assainir ses finances, gageons que l'État actuel n'y parviendra pas non plus. Créer de nouvelles taxes, saisir tout ou partie de l'épargne des Français? Cela risque de provoquer des remous.

En soutenant la guerre d'indépendance en Amérique, Louis XVI avait contribué à aggraver la dette publique. Avec nos interventions dans les pays d'Afrique ou du Moyen-Orient, nous ne faisons pas mieux. Ajoutons l'argent distribué aux états

africains, généreusement, sans tenir compte des besoins du peuple français, une immigration de plus en plus prégnante et coûteuse, et nous nous acheminons vers une mise en faillite inéluctable de notre pays.

Sous Louis XVI, de mauvaises récoltes avaient provoqué la disette, renchérissant le pain à la hauteur de 75%. Le pain étant l'aliment principal du peuple, le mécontentement et la colère de ce dernier ont été pour beaucoup dans le déclenchement de la révolte de 1789. Pour nous, peut-être point de disette réelle, mais le renchérissement du coût de la vie, la non-péréquation de nos revenus font que nous n'allons pas tarder à connaître de réelles difficultés. 2021 est aussi une année de mauvaises récoltes. Dans notre beau pays, des personnes ne mangent pas à leur faim, ne se chauffent pas, renoncent à des soins médicaux. Alors est-il raisonnable de jouer aux grandes puissances en empruntant, en distribuant extra muros de l'argent qui pourrait servir à améliorer le sort de nos compatriotes? Ajoutons à cela les décisions imbéciles de créer des taxes écologiques qui grèvent encore plus le budget des Français, et on aura une idée du niveau de taxation de nos revenus.

L'Ancien Régime était une époque de privilèges exorbitants pour les classes dominantes, noblesse et haut clergé. De nos jours, nos hommes politiques sont devenus les héritiers de ce système, pourtant aboli dans la nuit du 4 août 1789. Aujourd'hui, les faveurs et les postes sont distribués par le prince élyséen, sans tenir compte des compétences réelles des heureux bénéficiaires. Il y a en France 600 000 élus, locaux, nationaux, européens. Soit un élu pour 108 habitants. À leurs traitements se rajoutent des indemnités diverses, ce qui leur assure un train de vie confortable, pendant que leurs électeurs, pas tous, se serrent la ceinture. Je fais une exception pour les élus des petites communes, qui, eux, se contentent d'une modeste indemnité. Quant aux scandales de l'Ancien Régime, notre époque n'est pas en reste non plus. Je pense même qu'ils sont plus nombreux. Les actes de concussions et de prévarications ont émaillé l'histoire de la République jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, la période dite des lumières, amenant des idées nouvelles telles que celles de liberté et d'égalité, a contribué aussi pour une bonne part à la révolution de 1789.

La révolution américaine aussi a inspiré la vie politique. Certains ont conclu qu'il fallait une révolution pour appliquer les idées de Voltaire, Rousseau, Montesquieu. Nous avons, nous, les réseaux sociaux, Internet, qui ne sont pas comme l'affirment nos élites des vecteurs et des réservoirs de fakes news, utilisés par des incultes comme le prétendent les journalistes, les médecins, les classes dirigeantes. À noter que la censure s'abat désormais sur ceux qui ne pensent pas comme on le voudrait. Internet, les réseaux sociaux nous permettent quand même d'échanger, de comparer, de nous réunir virtuellement sur des idées, des aspirations. Nous ne sommes plus seuls, nous pouvons communiquer. C'est une sorte de révolution. Les élites ne peuvent plus nous tenir dans l'ignorance de ce qu'ils tramant, échafaudent, complotent.

Peut-il y avoir une révolution en France? En tout cas, tous les ingrédients sont réunis pour qu'une explosion sociale ait lieu. Si cela devait arriver, faisons en sorte qu'elle ne soit pas confisquée au profit de quelques uns, comme c'est souvent le cas. Napoléon disait : « Dans les révolutions, il y a deux sortes de gens : ceux qui les font et ceux qui en profitent. »

,